

## EDITO

## 2008 : L'ANNÉE DE LA CONFIRMATION

Relancée en juin 2006, la Chambre Franco-Chilienne de Commerce et d'Industrie en France s'est lancée sans attendre à la réalisation de ses objectifs prioritaires :

- la reconnaissance des autorités et des organisations patronales chiliennes avec notamment la signature d'un accord avec PymeGlobal ;
  - la création du site web : [www.chambre-franco-chilienne.fr](http://www.chambre-franco-chilienne.fr), un site encore incomplet mais en cours de mise à jour ;
  - la publication d'une plaquette de la présentation de la Chambre largement diffusée auprès des prospects et des institutions ;
  - la prise de contact avec les organismes similaire et les regroupements professionnels tels que la CGPME 92 ;
  - la participation au Forum des Entreprises à Bruxelles, le 11 avril ;
  - l'organisation de deux événements : la « pré-inauguration de la Chambre en collaboration avec ProChile le 8 juin et une soirée dégustation de vins le 12 juillet.
- Une année qui concrétise les ambitions des créateurs de la Chambre et qui laisse augurer un avenir prometteur qui devrait se confirmer en 2008 avec, pour débiter l'année, la création de cette lettre d'informations véritable trait d'union entre nous.

**Antonio Ruiz Matus**  
Président

## La Chambre à Bruxelles

Le Vème Congrès Européen CEISAL des latino-américanistes, organisé du 11 au 14 avril à Bruxelles, avait pour objectif de permettre le contact entre le CEISAL et les représentants de l'Union Européenne chargés des relations avec l'Amérique Latine en vue d'établir des liens de connaissance mutuelle et de coopération.



Invitée à ce congrès, la Chambre était représentée par ses vice-présidents, Jacky Bontems et Patricio Tupper. Ce dernier a profité de cette tribune pour présenter « la dernière née des chambres de commerce et d'industrie en France et en Europe ». Rappelant que « les relations franco-chiliennes, inscrites dans le cadre d'un accord de libre-échange entre l'Union Européenne et le Chili » ont connu, depuis quelques années, une forte croissance avec, notamment, l'installation de 140 entreprises françaises au Chili, Patricio Tupper regrettait que sur les 17 000 produits chiliens exportés dans le monde entier, seuls 400 étaient proposés en France.

Ce qui justifie pleinement la création de la Chambre Franco-Chilienne « conçue comme une communauté d'affaires et [...] une structure de services pour les entreprises françaises et chiliennes [...] pour représenter, conseiller, adapter, former et informer, innover et assurer un suivi ». Avant de conclure : « Ainsi, la Chambre Franco-Chilienne de Commerce et d'Industrie en France met au service des entreprises des compétences fortes et diverses : conseillers, experts, formateurs, suivis commerciaux et administratifs etc. Proches du terrain, ils anticipent les besoins. La clé de leur action : proposer des prestations innovante et opportunes ».

## « Un défi pour nous tous »

C'est en ces termes qu'Antonio Ruiz Matus, Président de la Chambre, a présenté la Chambre lors d'une "pré-inauguration" organisée, le 8 juin 2007, dans les locaux de ProChile en présence de S.E. Madame Pilar Armanet, ambassadrice du Chili en France, de Roberto Paiva, directeur de ProChile et de nombreux invités représentants le monde de l'entreprise.

Rappelant que le Chili « *économie ouverte au monde, est le pays qui a souscrit le plus grand nombre d'accords de libre-échange (93) [...] un pays dont les échanges avec la France se sont multipliés par 4 depuis 2002* » Antonio Ruiz soulignait que « *les possibilités offertes par les économies des deux pays laissent un vaste chantier aux entrepreneurs et aux investisseurs. Sans oublier les avantages que le Chili*



*S.E. Madame Pilar Armanet, ambassadrice du Chili (à droite) avec, à sa gauche, Roberto Paiva, directeur de ProChile et Antonio Ruiz, président de la Chambre Franco-Chilienne de Commerce et d'Industrie en France.*

offre comme **pays plateforme** ». Ce qui justifie pleinement la nécessité de créer une chambre parallèlement aux services officiels existants.

« *Au delà de la constitution d'une communauté d'affaires, nous avons décidé de faire de la Chambre une sorte de société de services.* »

Après avoir présenté les structures de la Chambre, ses premiers efforts pour se présenter aux entreprises françaises et les liens étroits qu'elle a noués avec les grandes chambres présentes en France, Antonio Ruiz pouvait conclure : « *La Chambre Franco-Chilienne est désormais votre Chambre et son développement est un défi pour nous tous. A nous de le relever.* »

# PariSantiago



*Gerardo Jara (à gauche), vice-président de la Chambre et grand spécialiste du vin chilien, présente le vignoble du Chili à quelques invités.*

## Vignerons belges en France et vignerons chiliens

*Le 12 juillet, notre Chambre et la Chambre de Commerce Belgo-Luxembourgeoise ont organisé une soirée dégustation de vins produits par des vignerons belges installés en France et par les vignerons chiliens. Une*

*rencontre très amicale accompagnée de produits chiliens dans une ambiance musicale chilienne elle-aussi.*

*Une réussite qui en appelle d'autres.*

## L'accord avec PymeGlobal :

**plus qu'une ouverture,  
une véritable  
reconnaissance**

La date du 13 novembre est à marquer d'une pierre blanche dans la jeune histoire de la Chambre. En effet, le 13 novembre, Jacky Bontems, vice-président de la Chambre, a signé un protocole d'accord de coopération avec PymeGlobal, une très dynamique association de plus de 300 PME chiliennes.

Au delà des termes de cet accord, cette signature concrétise la reconnaissance de la Chambre par les acteurs économiques chiliens.

Dans une prochaine lettre d'informations, nous reviendrons plus longuement sur cet accord qui constitue une véritable passerelle entre les entreprises chiliennes et françaises et une plateforme pour les échanges entre nos deux pays.



### ADHÉREZ À LA CHAMBRE FRANCO-CHILIENNE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE EN FRANCE.

*Si vous souhaitez exporter vos produits ou services au Chili, si vous désirez transférer votre technologie à des entreprises chiliennes ou si vous voulez profiter de cette plate-forme unique au monde en installant une filiale au Chili, devenez adhérent de la Chambre. L'union ne fait pas que la force, elle crée de la visibilité et de l'efficacité.*

*Directeur de la publication : Antonio Ruiz Matus (antonio.ruiz@chambre-franco-chilienne.fr)*

*Rédaction en chef : Patricio Tupper (patricio.tupper@chambre-franco-chilienne.fr) & Jacques Flasseur (j.flasseur@flasseur.fr)*